

OBJET	Compte Administratif 2015 - Budget principal
--------------	---

Afin de soumettre à l'approbation de l'assemblée le compte administratif 2015 du budget principal, Monsieur Jean-Louis ROCHUT est élu Président et Monsieur Pascal GOUBERT de CAUVILLE quitte la salle pendant le déroulement du vote.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	23
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes POUR.....	25
Votes CONTRE	0

OBJET	Comptes Administratifs 2015 - Budgets annexes
--------------	--

Afin de soumettre à l'approbation de l'assemblée les comptes administratifs 2015 des budgets annexes des zones d'activités et du SPANC, Monsieur Jean-Louis ROCHUT est élu Président et Monsieur Pascal GOUBERT de CAUVILLE quitte la salle pendant le déroulement du vote.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	23
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes POUR.....	25
Votes CONTRE	0

OBJET	Comptes de Gestion 2015
--------------	--------------------------------

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le receveur, pour :

- le budget principal,
- le budget annexe du SPANC,
- le budget annexe des zones d'activités,

n'appellent ni observation ni réserve.

OBJET Affectation des résultats 2015 - Budget Général

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de M. Pascal GOUBERT de CAUVILLE,
Après avoir entendu le compte administratif 2015,
Considérant le résultat déficitaire de la section d'investissement de 279 228,93 €,
Et compte tenu des restes à réaliser dépenses de 752 287,61 € et des restes à réaliser recettes de 320 120 €,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent d'exploitation de 1 296 336,74 €
Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015		
POUR MEMOIRE : PREVISIONS BUDGETAIRES		1 000 000,00 €
Virement de la Section d'Investissement (021)		
Résultat d'investissement au 31/12/2015	EXCEDENT	
	DEFICIT	279 228,93 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2015		1 296 336,74 €
- Exécution du virement à la section d'investissement (1068)		711 396,54 €
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		584 940,20 €
DEFICIT AU 31/12/2015		
- Déficit à reporter		

OBJET Affectation des résultats 2015 - Budget des zones d'activités

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de M. Pascal GOUBERT de CAUVILLE,
Après avoir entendu le compte administratif 2015,
Considérant le résultat de la section d'investissement qui présente un déficit de 22 483,73 € et les restes à réaliser dépenses et recettes nuls,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent d'exploitation de 115 255,39 €
Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015		
POUR MEMOIRE : PREVISIONS BUDGETAIRES		103 072,00 €
Virement de la Section d'Investissement (021)		
Résultat d'investissement au 31/12/2015	EXCEDENT	
	DEFICIT	22 483,73 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2015		115 255,39 €
- Exécution du virement à la section d'investissement (1068)		22 483,73 €
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		92 771,66 €
DEFICIT AU 31/12/2015		
- Déficit à reporter		

OBJET Affectation des résultats 2015 - Budget SPANC

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Pascal GOUBERT de CAUVILLE,

Après avoir entendu le compte administratif 2015,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent d'exploitation de 1 493,27 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015		
POUR MEMOIRE : PREVISIONS BUDGETAIRES		
Virement de la Section d'Investissement (021)		
Résultat d'investissement au 31/12/2015	EXCEDENT	
	DEFICIT	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2015		1 493,27 €
- Exécution du virement à la section d'investissement (1068)		
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		1 493,27 €
DEFICIT AU 31/12/2015		
- Déficit à reporter		

OBJET Bilan des cessions et acquisitions 2015

Le Président informe le conseil communautaire du bilan des acquisitions et cessions de Cœur de Sologne en 2015.

Sur l'exercice 2015 aucune cession ou acquisition immobilière n'est intervenue au titre du budget général, ni des budgets annexes.

OBJET Fiscalité : taux d'imposition des taxes locales

Lors de la préparation budgétaire, la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale a été réaffirmée.

Le Président propose donc à l'assemblée de reconduire les taux de l'année précédente :

→ cotisation foncière des entreprises	20,30 %
→ taux liés au transfert de fiscalité départementale	
- taxe d'habitation	9,49 %
- taxe foncière sur le non bâti	2,86 %
→ taxe d'enlèvement des ordures ménagères	12,80 %

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité.

OBJET Attributions de compensation 2016

Le Président propose au conseil communautaire de fixer le montant des attributions de compensation de chaque commune au même niveau que celui de 2015, à savoir :

Chaon	14 337,39 €
Chaumont-sur-Tharonne	442 478,36 €
Lamotte-Beuvron	921 489,56 €
Nouan-le-Fuzelier	577 879,20 €
Souvigny-en-Sologne	17 616,00 €
Vouzon	6 221,58 €
TOTAL	1 980 022,09 €

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité.

OBJET	Subventions 2016
--------------	-------------------------

Le Président soumet au conseil communautaire le détail des subventions à attribuer pour l'exercice 2016 en section de fonctionnement :

	Montants
Ecole de musique	40 500 €
Office du Tourisme	80 000 €
Comice agricole SDA	28 000 €
Association Comice Cœur de Sologne	4 000 €
Rencontres musicales de Chaon	1 500 €
Bibliothèque Nouan le Fuzelier	22 749 €
Bibliothèque Chaumont sur Tharonne	2 230 €
Bibliothèque Souvigny en Sologne	1 006 €
PAÏS	11 253 €
Initiative Loir et Cher	750 €

Le conseil communautaire approuve, **à l'unanimité**, le montant des subventions ci-dessus et autorise le Président à les mandater.

OBJET	Budget Primitif 2016 - Budget principal
--------------	--

Le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le Budget Primitif 2016.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés.....	26
Votes POUR.....	26
Votes CONTRE	0

OBJET	Budget Primitif 2016 - Budgets annexes
--------------	---

Le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le Budget Primitif 2016 pour les budgets annexes des zones d'activités et du SPANC.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés.....	26
Votes POUR.....	26
Votes CONTRE	0